

La ferme solaire de Béget



La ferme solaire de Béget : le photovoltaïque vertueux

Contribuer à la production d'énergie verte et locale et valoriser un ancien site dégradé



Valbonne Sophia Antipolis développe un projet de production d'énergie renouvelable grâce au photovoltaïque. Il prendra place sur le site de l'ancienne décharge de la commune - lieu-dit du « Trou de Béget » -, et devrait entrer en service courant 2027.

Cette centrale solaire aura une **double vocation** :

- produire localement de l'électricité verte pour contribuer à répondre aux besoins locaux
- tout en servant d'espace d'information pédagogique pour le public, à terme.

Les objectifs du projet sont en effet de :

- **Contribuer à l'autonomie énergétique en produisant localement**, tirant ainsi parti des conditions d'ensoleillement très favorables de la Région (1 760 heures/an d'équivalent plein soleil)
- **Valoriser un terrain de la commune aujourd'hui inutilisable et inutilisé** du fait de son statut d'ancienne décharge
- **Créer un outil pédagogique** pour sensibiliser aux enjeux de la sobriété énergétique en utilisant la centrale comme un démonstrateur et en proposant des animations
- **Doter la commune de revenus complémentaires** grâce aux loyers et taxes qui seront versés par la société exploitante
- **Réserver une part de financement participatif aux citoyens**

Les porteurs du projet



À quel horizon ?

Enquête publique : 2025

Mise en service prévue pour 2027

Les chiffres clés du projet

3,01 ha

de surface clôturée

3,01 MWC

puissance installée

1,25 ha

de surface projetée des panneaux au sol

4 420 MWh/an

soit l'équivalent de 2000 foyers/an sans chauffage

4 424

nombre de panneaux

40 ans

durée maximum d'exploitation (bail emphytéotique de 30 ans, renouvelable 2 fois 5 ans, concédé à TSE)

3 M€ environ

le coût de réalisation du projet



Pour en savoir plus sur le projet, flashez-moi !

Vous souhaitez poser une question sur le projet ? Envoyez votre mail à : projetpv-valbonne@tse.energy

La ferme solaire de Béget



Du « Trou de Béget » à la ferme solaire de Béget

Le lieu-dit du « Trou de Béget » un site à l'aspect « naturel » bien que dégradé



Carte de localisation du site

Situé au niveau du Chemin de la Verrière et de la Route des Macarons, le lieu a longtemps accueilli un site de stockage de déchets : d'abord décharge sauvage, la commune l'a transformé en centre de stockage des déchets municipaux de 1974 à 1981. Sa fermeture n'a pas empêché qu'il continue de servir de lieu d'entreposage de dépôts sauvages, de déblais issus de la construction de Sophia Antipolis ainsi que d'ordures ménagères jusqu'en 2002.

C'est la raison pour laquelle le site est demeuré inconstructible jusqu'à présent : le projet d'y implanter le lycée de Valbonne avait ainsi dû être abandonné, de même que le projet d'installation d'une champignonnière.

Un projet de production d'énergie renouvelable, l'opportunité de donner une seconde vie à ce site dégradé

Dans le contexte de la loi « Climat et résilience » du 22 août 2021 qui a défini l'objectif de Zéro Artificialisation Nette (ZAN) pour 2050, et de contraintes foncières par ailleurs très fortes dans cette partie des Alpes-Maritimes, le site du « trou de Béget » constitue une opportunité rare pour implanter une centrale solaire photovoltaïque, d'autant que sa situation et son orientation s'avèrent particulièrement favorables.

Implantation projetée



Plan d'implantation du projet de la Ferme solaire de Béget



Pour en savoir plus sur le projet, flashez-moi !

Vous souhaitez poser une question sur le projet ? Envoyez votre mail à : projetpv-valbonne@tse.energy

La ferme solaire de Béget



Une démarche environnementale volontariste et un projet participatif pour des impacts positifs

Bien qu'elle prenne place sur un site très dégradé, comme tout projet de centrale photovoltaïque au sol de plus de 250kWc, la Ferme solaire du Béget est soumise à autorisation environnementale et à la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement. Sa faisabilité a fait l'objet d'une étude exhaustive (faune, flore, hydrologie, stabilité de terrain, insertion paysagère...), de manière à Éviter, Réduire et Compenser les impacts environnementaux (démarche dite « ERC »).



Un site initial comprenant de faibles enjeux environnementaux

Des impacts finaux qui ont été évalués par l'étude environnementale comme « faibles à très faibles, après les mesures ERC (évitement, réduction et compensation) » grâce à :

- 3 mesures d'évitement : station de Mauve ponctuée et de la population du Grillon des jonchères
- 10 mesures de réduction dont calendrier des travaux, défavorabilisation écologique de la zone (reptiles), gestion alvéolaire des OLD, lutte contre des espèces végétales exotiques envahissantes, clôture perméable à la petite faune, déplacement de terre minimum
- 1 mesure de compensation : déplacement de l'alpiniste aquatique.



Insertion paysagère de la future centrale, vue visible depuis le Chemin de la Verrière. Source : TSE

En termes d'**intégration paysagère**, les impacts s'avèrent également « faibles » :

- La visibilité des futures installations sera très limitée car le **cordon arboré existant sera maintenu tout autour de la centrale**

En phase de construction, une attention particulière sera également portée pour un **chantier vert** :

- Les travaux de la centrale et de ses abords seront menés de manière à garantir à cette étape un minimum d'impact durant les 6 à 10 mois du chantier.

L'installation sera en outre totalement réversible

L'objectif est de ne laisser aucune trace à l'issue de son démantèlement. Le démantèlement sera garanti par TSE, et comprendra le recyclage à 95% des éléments et la valorisation des déchets.

Un projet participatif

- Une concertation du projet avec les acteurs du territoire menée de 2022 à 2024
- Une phase d'information puis de concertation avec les citoyens à partir de l'automne 2024 et courant 2025 en 3 temps :

- 1 Temps d'information et d'échange avec les habitants de Valbonne – automne 2024
- 2 Enquête publique
- 3 Concertation autour de la création d'un espace d'information pédagogique sur le solaire et les énergies renouvelables – mi-2025

- Un financement participatif ouvert aux habitants de la commune : les porteurs du projet vont offrir la possibilité aux citoyens de financer une partie de la construction de la centrale, ce qui leur permettra de bénéficier des retombées économiques de la ferme solaire.



Pour en savoir plus sur le projet, flashez-moi !

Vous souhaitez poser une question sur le projet ? Envoyez votre mail à : projetpv-valbonne@tse.energy